

Notre Code de conduite



Message de notre directeur général mondial de la firme



Au cours de mon mandat au sein de notre firme et tout au long de ses 100 ans d'histoire, nous avons toujours été ancrés dans notre raison d'être, notre mission et nos valeurs. Ces piliers ont servi de base pour faire avancer les objectifs de nos clients, pour rendre le monde meilleur et pour faire les bons choix. Alors que le monde et la façon dont nous faisons des affaires évoluent, nous nous engageons plus que jamais à rester enraciné·es dans ces idéaux.

Notre Code de conduite établit les principes — les éléments fondamentaux qui définissent qui nous sommes et comment nous batissons et maintenons la confiance — qui guident la façon dont nous incarnons la raison d'être, la mission et les valeurs de notre firme au quotidien. Il est représentatif de notre engagement et de nos obligations envers nos clients, nos collectivités et les un·es envers les autres. Il repose sur la volonté de se conformer à l'ensemble des lois et réglementations.

Notre Code de conduite décrit le comportement personnel et professionnel auquel nous nous attendons, qu'il s'agisse d'agir avec intégrité ou de s'exprimer ouvertement. Il nous incite à agir de manière à créer un environnement inclusif et à favoriser une croissance durable dans le monde entier :

- Nous ne nous contentons pas de servir nos clients, nous entretenons des partenariats véritables et uniques.
- Nous ne nous contentons pas de vivre dans nos collectivités, nous les valorisons et nous y contribuons.
- Nous ne nous contentons pas de nous soutenir mutuellement, nous prenons soin les un·es des autres et nous nous respectons.

Lorsque nous concrétisons les attentes de notre *Code de conduite*, nous renforçons nos partenariats avec nos clients, nous instaurons la confiance au sein de nos collectivités et nous nous motivons mutuellement pour atteindre le plus haut niveau de performance.

Nous sommes tous·tes tenu·es de comprendre, d'adopter et de respecter *notre Code de conduite*. Je vous mets au défi de vous poser la question suivante : Comment puis-je maintenir mon engagement envers les principes fondamentaux de *notre Code de conduite*? À l'heure où nous nous efforçons collectivement d'avoir un impact universel dans le monde entier, je suis convaincu, grâce à notre approche fondée sur des principes, qu'il n'y a rien que nous ne puissions réaliser ensemble.

Bob Sternfels

Directeur général mondial, McKinsey & Company



Notre histoire et notre culture

En 1926, James O. McKinsey a fondé une petite firme de services de conseil à Chicago. Dès le début, la firme souhaitait se démarquer. Elle a fondé sa culture sur les normes les plus élevées de conduite professionnelle, et ces valeurs, articulées pour la première fois dans les années 1930, ont aidé à jeter les bases du professionnalisme qui continue de nous guider aujourd’hui.

Une firme unifiée

Bien que nous n’ayons jamais poursuivi la croissance pour son propre compte, alors que McKinsey s’est développée aux États-Unis et ensuite à l’échelle internationale, nous avons choisi de rester « une firme unifiée », une organisation unique plutôt qu’une confédération de bureaux éparpillés. Le fait de n’avoir qu’une seule firme nous a uni·es. Cela nous a donné des valeurs communes et nous a aidé·es à offrir les mêmes normes de service à la clientèle à chaque client dans chaque pays. Ce faisant, nous avons développé une culture véritablement mondiale.

« [Une firme unifiée] a évolué grâce à nos efforts pour mieux servir les clients et traiter nos propres collègues de manière équitable. »

– Marvin Bower

Leaders d’opinion

Dans les années 1970, nous nous sommes engagé·es à devenir une organisation ancrée dans la connaissance. Alors que nous travaillions à améliorer la qualité de notre équipe et de notre travail, l’innovation est devenue notre capital intellectuel. Cette volonté de créer et de partager des connaissances est à l’origine de notre réputation actuelle de chef de file mondial en matière de questions économiques, gouvernementales et sociales.

« Le succès de notre firme dépend du calibre des personnes que nous embauchons, de la façon dont nous inculquons nos principes directeurs et de la façon dont nous les gérons. »

– Marvin Bower

Équipe exceptionnelle

Chez McKinsey, notre équipe est notre plus grand atout, c’est pourquoi attirer, développer et passionner des collègues exceptionnel·les fait partie de notre énoncé de mission. Nous sommes fier·ères du perfectionnement intentionnel et de la formation de nos futur·es dirigeant·es; bon nombre de nos collègues ont occupé des postes importants dans le monde des affaires, le gouvernement et la société.

« Nous [unissons] des gens de tous les milieux et de tous les points de vue pour bâtir une grande firme... la diversité apporte une meilleure contribution et crée une atmosphère de travail prospère où chacun·e apprend de l’autre. »

– Maria Martinez, associée senior

Votre partenaire d’impact

Après près de 100 ans, nous continuons à vouloir établir la norme en matière d’impact mondial. Nous tirons parti de nos talents, de nos connaissances et de notre expérience mondiale pour faire progresser nos clients sur les enjeux les plus difficiles d’aujourd’hui, et dans l’économie mondiale de demain.

« Parmi nos tâches les plus gratifiantes, il y a celle qui consiste à renforcer les compétences des employé·es de nos clients. C’est lorsqu’ils et elles maîtrisent une nouvelle compétence technique ou une nouvelle méthode de travail qu’ils et elles éprouvent le plus de joie. »

– Liz Hilton Segel, associée senior



Notre Code de conduite (notre Code) est composé de sept principes. Ces principes sont des vérités fondamentales et observables qui définissent qui nous sommes en tant que firme et ce qu'on attend de nous.

Nous sommes ancré·es dans notre raison d'être, notre mission et nos valeurs →

Nous établissons la confiance grâce à notre intégrité →

Nous avons le devoir de nous exprimer →

Nous collaborons avec nos clients de manière responsable →

Selectionner les clients et les mandats de manière responsable

Protéger la confidentialité

Protéger les données

Utiliser les actifs technologiques de manière responsable

Éviter les conflits d'intérêts

Nous sommes conscient·es de notre impact dans nos collectivités →

Promouvoir l'impact social

Viser la durabilité environnementale

Utiliser l'intelligence artificielle (IA) de manière responsable et éthique

Nous nous respectons les un·es les autres →

Maintenir une méritocratie inclusive, respectueuse et bienveillante

Ne jamais se livrer à du harcèlement ou à de la discrimination

Communiquer de manière responsable

Travailler en toute sécurité

Nous nous engageons à faire les bons choix →

Ne jamais se livrer à des pots-de-vin ou à de la corruption

Interagir correctement avec les représentant·es du gouvernement

Respecter les contrôles commerciaux et les sanctions

Faire preuve d'une concurrence loyale

Protéger la vie privée individuelle

Tenir des dossiers complets et exacts



Nous sommes ancr·es dans notre raison d'être, notre mission et nos valeurs

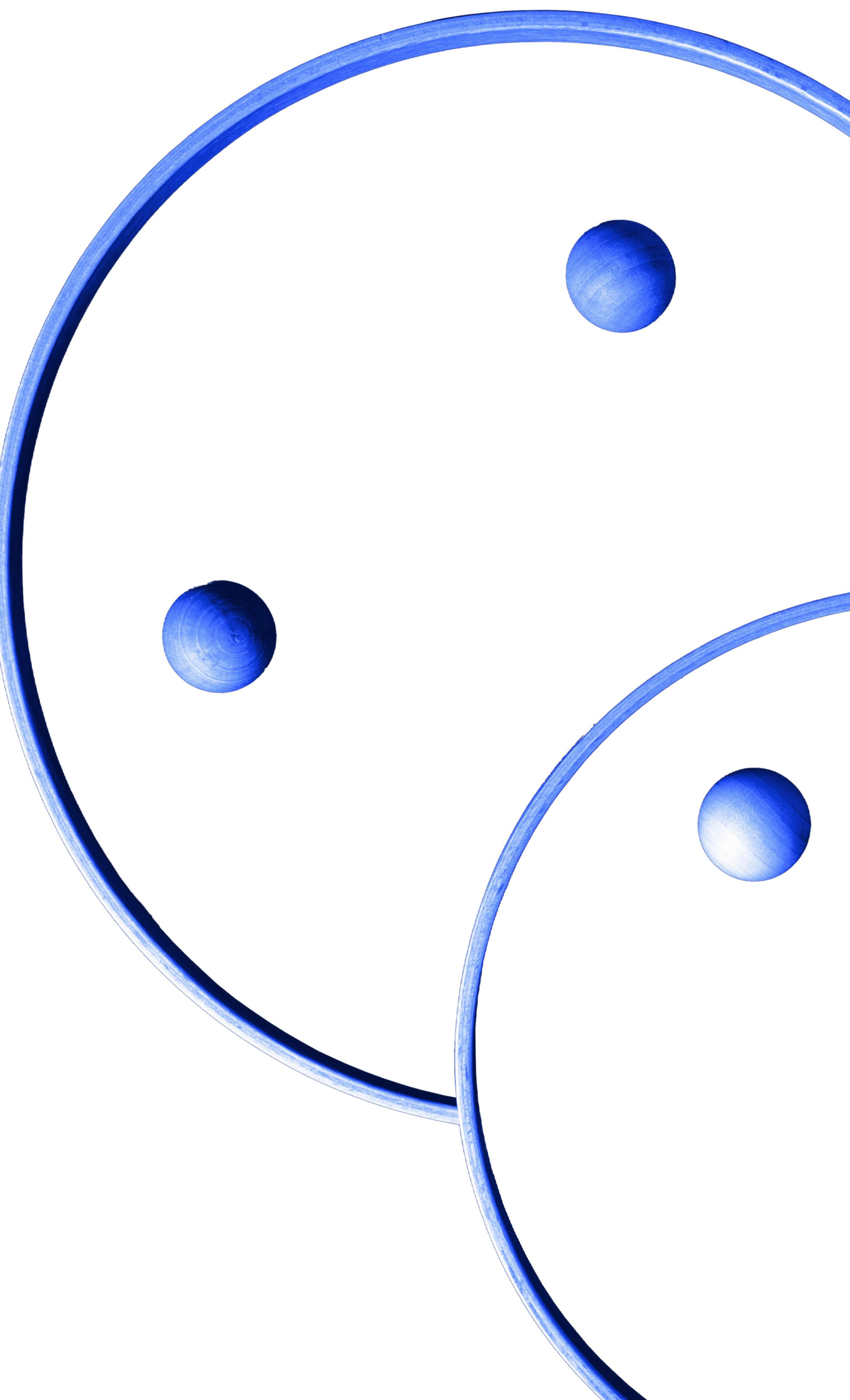
Nous sommes une firme mondiale de conseil en gestion qui travaille en partenariat avec des clients de presque tous les secteurs industriels, de toutes les régions géographiques et de toutes les compétences. Fonctionnant comme une firme unifiée, nous sommes uni·es par un engagement profond envers un objectif commun : créer un changement positif et durable dans le monde.

Quel que soit votre rôle au sein de notre firme, nous incarnons tous·tes un état d'esprit entrepreneurial : aider nos clients à améliorer leur performance de façon exceptionnelle, substantielle et durable, et bâtir une firme permettant d'attirer, de développer et de retenir des hommes et des femmes remarquables.

Nous sommes une organisation qui repose sur des valeurs et qui est composée de talents de premier ordre se concentrant sur les objectifs suivants :

1. respecter les normes professionnelles les plus élevées
2. améliorer le rendement de nos clients de façon importante
3. créer un environnement inégalé pour des personnes remarquables

Notre engagement commun envers nos clients, nos collectivités et les un·es envers les autres est le fondement de tout ce que nous faisons et stimule la culture de notre firme.





Nous établissons la confiance grâce à notre intégrité

Raison d'être

Alors que nous collaborons avec nos clients, nos collectivités et les un·es avec les autres pour créer un impact distinctif, nous sommes confronté·es à des décisions difficiles, et la bonne marche à suivre n'est pas toujours claire.

Notre Code nous guide vers un processus décisionnel fondé sur l'intégrité et nous permet de diriger de manière à gagner et à bâtir la confiance. Il décrit les comportements attendus de chacun·e d'entre nous, ce qu'il faut faire et où aller si nous avons des questions, **peu importe où nous sommes dans le monde.**

Parfois, nous pouvons également être soumis·es à des lois et règlements locaux plus stricts, et notre conduite doit toujours respecter ces règles et ces attentes.

Attentes

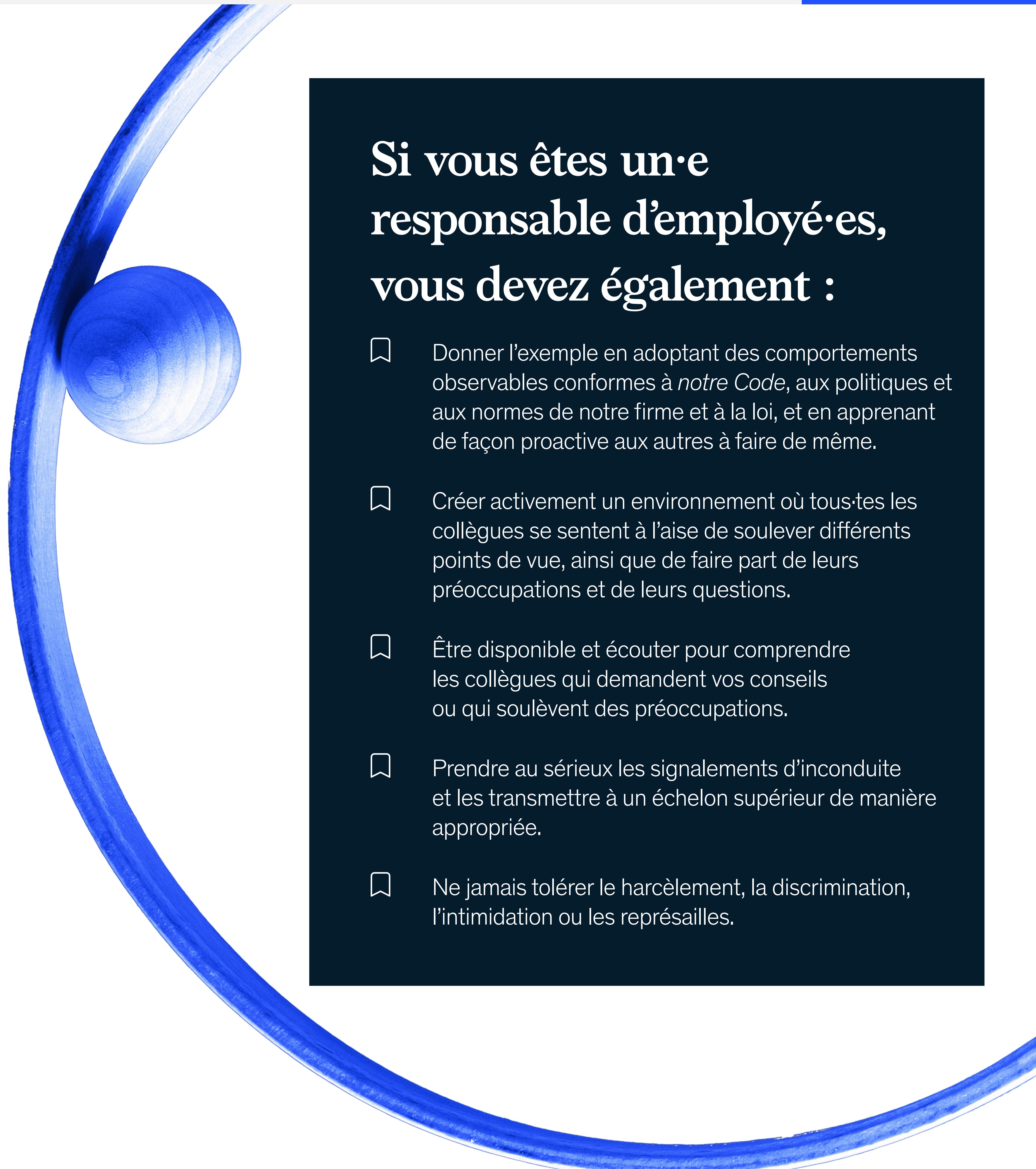
Tous·tes les collègues sont tenu·es de connaître, de comprendre, de respecter *notre Code* et de s'y conformer.

Nous nous attendons à ce que les autres personnes qui travaillent pour nous, comme les entrepreneur·euses, les conseiller·ères et les fournisseurs, agissent conformément à *notre Code*. Nous pouvons modifier *notre Code* périodiquement pour nous conformer aux attentes internes et réglementaires; nous nous conformerons toujours aux lois et règlements.

En tant que firme, nous coopérons pleinement aux enquêtes.

Les exigences propres à nos fournisseurs sont incluses dans notre [Code de conduite des fournisseurs](#) et dans leurs accords avec nous.

Les collègues qui enfreignent *notre Code* feront l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

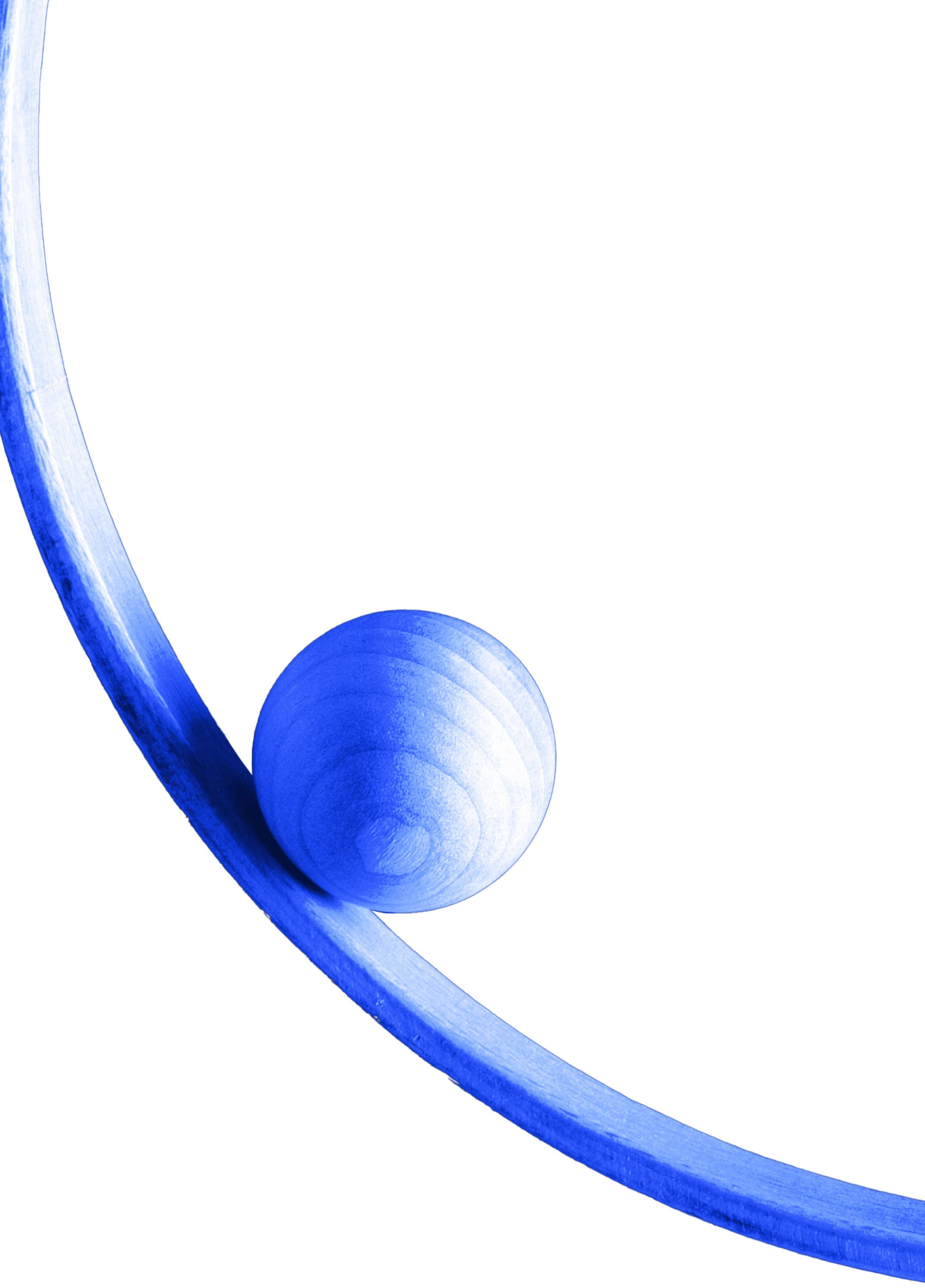


Si vous êtes un·e responsable d'employé·es, vous devez également :

- Donner l'exemple en adoptant des comportements observables conformes à *notre Code*, aux politiques et aux normes de notre firme et à la loi, et en apprenant de façon proactive aux autres à faire de même.
- Créer activement un environnement où tous·tes les collègues se sentent à l'aise de soulever différents points de vue, ainsi que de faire part de leurs préoccupations et de leurs questions.
- Être disponible et écouter pour comprendre les collègues qui demandent vos conseils ou qui soulèvent des préoccupations.
- Prendre au sérieux les signalements d'inconduite et les transmettre à un échelon supérieur de manière appropriée.
- Ne jamais tolérer le harcèlement, la discrimination, l'intimidation ou les représailles.



Nous avons le devoir de nous exprimer



Les situations où vous avez le devoir de vous exprimer

Chaque fois que vous voyez, soupçonnez ou découvrez une activité qui enfreint *notre Code*, les politiques et normes de notre firme ou la loi, vous avez le devoir de signaler votre préoccupation. En tant que membre de la firme, vous devez adopter une position active contre les comportements contraires à l'éthique ou illégaux.

Le fait de signaler peut être inconfortable, mais s'exprimer est bénéfique pour tous·tes. Cela renforce la confiance que nous nous efforçons de cultiver avec nos clients, nos collectivités et les un·es avec les autres.

Notre devoir de nous exprimer va au-delà de notre « obligation de dissensitement constructif » : il s'agit d'une obligation de signaler. Le non-respect de cette procédure peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller notamment jusqu'au licenciement.

Où signaler une situation

Si vous décelez un problème ou avez une question, communiquez avec :

- Votre [gestionnaire régional·e](#), [votre responsable régional·e des RH](#), [votre gestionnaire, Développement professionnel ou l'équipe RH de votre région](#)
- Ligne [Got a Concern?](#) (Notre mécanisme confidentiel, anonyme lorsque la loi le permet, pour signaler des préoccupations par téléphone ou en ligne)
- Vous avez également la possibilité de signaler les préoccupations liées à une un·e associé·e à Partnership_Conduct@McKinsey.com

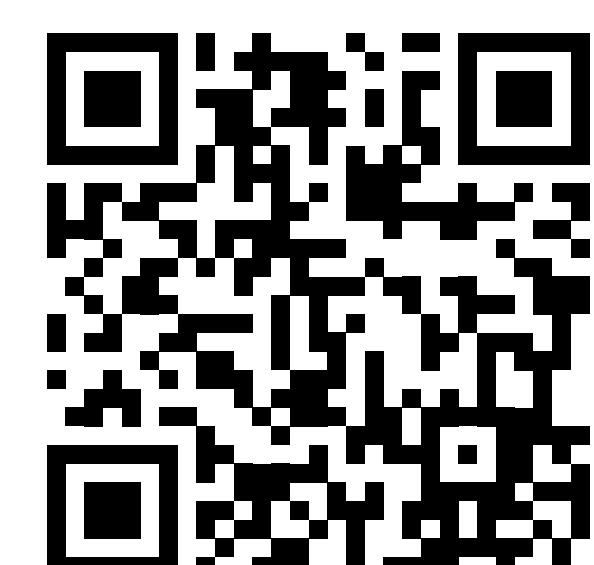
Que se passe-t-il lorsque vous signalez une situation?

Nous savons qu'il faut du courage pour s'exprimer. Si vous signalez une préoccupation, elle sera examinée en profondeur et les renseignements seront traités de manière confidentielle. Les membres de la firme doivent coopérer pleinement aux enquêtes, et la coopération après avoir signalé une violation peut être nécessaire.

Nous ne tolérons pas les représailles pour avoir soulevé ou signalé une préoccupation de bonne foi ou pour avoir participé à un examen ou à une enquête. Tout·e collègue qui exerce des représailles fera l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. Tous les signalements de représailles seront traités par les personnes appropriées avec confidentialité et urgence.

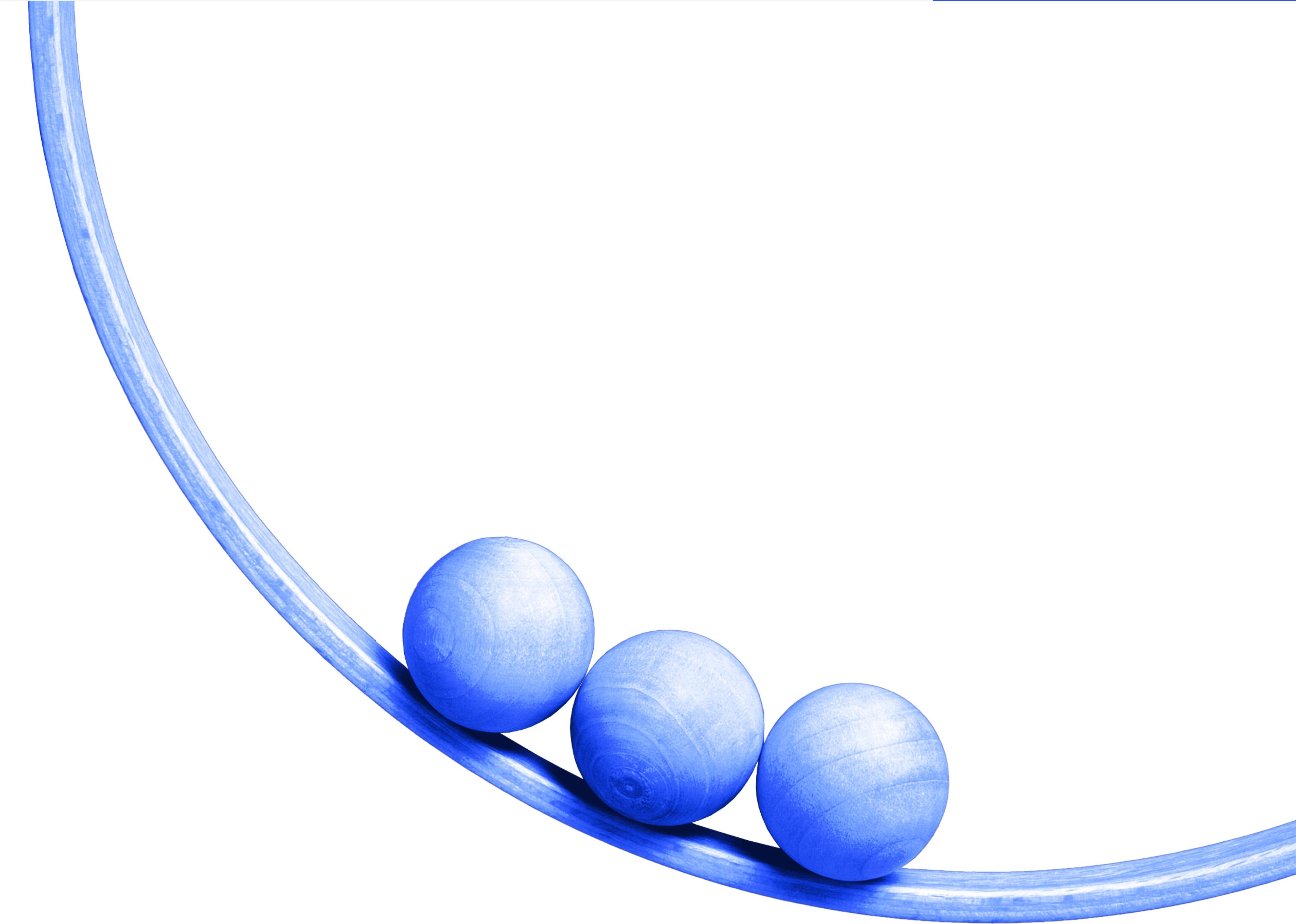


Ligne Got a Concern?
Nous sommes là pour vous 24 heures sur 24, sept jours sur sept





Nous collaborons avec nos clients de manière responsable



Sélectionner
les clients et les
mandats de manière
responsable →

Protéger la
confidentialité →

Protéger
les données →

Utiliser les actifs
technologiques
de manière
responsable →

Éviter les conflits
d'intérêts →



Sélectionner les clients et les mandats de manière responsable

Sélectionnez les clients et les mandats de manière responsable. Nos politiques de diligence raisonnable et de sélection guident notre prise de décision lorsque nous choisissons des clients et des mandats. De plus, nos politiques énoncent des directives claires sur les services et le travail que nous n'effectuerons pas.

Tous-tes les membres de la firme sont responsables d'assurer le respect de nos politiques et protocoles. Nous disposons d'un comité dédié, ainsi que d'un groupe de professionnel·les du risque, ayant l'autorité et la gouvernance sur le processus de sélection des clients et des mandats. En partenariat avec les services de gestion des risques de la firme, le comité supervise l'examen et la sélection de milliers de mandats par an.

Où aller pour obtenir de l'aide

À L'INTERNE SEULEMENT

 Politique relative au service à la clientèle

Nos principes de tous les jours

-  **Faire preuve de diligence**
Comprenez et suivez les politiques de risque de notre firme lorsque vous interagissez avec des clients nouveaux et existants.
-  **Effectuer une évaluation des risques**
Effectuez une évaluation systématique « CITIO » (pays, organisation, sujet, industrie, opérations) pour toutes les opportunités client.
-  **Demander conseil**
Pour les clients et les mandats complexes à haut risque, demandez conseil à nos conseiller·ères en gestion des risques du service à la clientèle, au service juridique de McKinsey et à d'autres fonctions de gestion des risques de la firme.



Protéger la confidentialité

Nous nous engageons à traiter les questions les plus sensibles et les plus importantes de nos clients et de notre firme dans la plus stricte confidentialité.

Nous ne nous livrons pas à des délits d'initiés

Nous ne faisons pas d'investissements personnels lorsque nous sommes en possession de renseignements non publics importants (« RNPI »). Nous interdisons la négociation de titres cotés en bourse en nom unique. Cette interdiction s'étend aux membres de la firme et aux membres du foyer concernées.

Les RNPI comprennent les marges, les listes de clients, les coûts, les plans stratégiques, les plans de marketing, les modalités du contrat et les programmes de recherche et développement.

Nous préservons la confidentialité des informations relatives à la firme et aux clients

Nous interdisons l'utilisation ou la divulgation non autorisée de renseignements sur les clients et sur notre firme.

Les dossiers, les documents, la propriété intellectuelle, les politiques, les informations financières et opérationnelles et toute autre information partagée au sein de notre firme qui n'est pas accessible au public sont des exemples d'informations relatives à la firme et aux clients.

Nous utilisons et protégeons adéquatement la propriété intellectuelle (PI) de la firme

Nous limitons l'utilisation et la divulgation de la PI de la firme, le cas échéant, et respectons les droits de PI de tiers.

Des éléments matériels tels que des actifs, des solutions, des logiciels, des images, des publications et des vidéos, ainsi que des éléments immatériels tels que des algorithmes, du savoir-faire, des cadres et des méthodologies, qui sont tous protégés par une combinaison de secrets commerciaux, de brevets, de marques de commerce ou de droits d'auteur sont des exemples de propriété intellectuelle.

Où aller pour obtenir de l'aide

À L'INTERNE SEULEMENT

- Politique relative à la confidentialité et aux conflits liés aux clients
- Politique relative à l'utilisation acceptable des technologies

- Politique relative à la protection des données et des renseignements personnels
- Politique relative aux investissements personnels

Nos principes de tous les jours

 **Faire preuve de prudence**
Faites preuve de prudence dans les espaces de travail partagés et lors des interactions quotidiennes avec les autres et dans les contextes sociaux. Ne divulguer pas de renseignements confidentiels à d'autres membres de la firme ou à des non-membres de la firme à moins qu'ils ou elles n'aient un « besoin de savoir » pour servir (ou permettre le service à) un client ou pour accomplir leurs tâches professionnelles.

 **Suivre les ententes**
Portez attention à toute obligation de confidentialité incluse dans l'entente d'un client avec notre firme et veillez à vous y conformer.

 **Maintenir la confidentialité en tout temps**
Vous ne devez en aucun cas partager, transférer ou supprimer des données de la firme ou des clients sur un site personnel ou non approuvé, y compris lorsque vous quittez la firme.



Protéger les données

Nous nous engageons à protéger les données de la firme et des clients. Nous avons créé des normes, des programmes et des contrôles mondiaux en matière de sécurité de l'information et de confidentialité pour la collecte, l'utilisation, le stockage, le transfert et la sécurité des données. Nous nous conformons aux lois applicables et nous ne conservons pas les données plus longtemps que nécessaire.

Nous évaluons et faisons évoluer continuellement les technologies, les processus, les contrôles et les connaissances de notre firme pour prévenir et détecter les menaces et les attaques internes et externes, et y répondre. Nous aidons nos clients à faire de même avec une expertise approfondie.

Où aller pour obtenir de l'aide

À L'INTERNE SEULEMENT

- Politique relative à la protection des données et des renseignements personnels
- Politique de gestion des données et des documents des clients
- Politique relative à l'utilisation acceptable des technologies
- Politique relative à la sécurité des informations

Nos principes de tous les jours

 **Être vigilant·e**
Avant d'ouvrir des courriels, des liens ou des pièces jointes, soyez conscient·e de leur origine. Soyez conscient·e de votre environnement lorsque vous travaillez sur des documents, que vous les ouvrez et que vous les examinez.

 **Manipuler avec soin**
Ne demandez pas ou ou ne fournissez pas de données sans avoir besoin de les connaître. N'utilisez les données qu'aux fins prévues et non à des fins personnelles, illégales ou non autorisées. Minimisez la quantité de données que vous recueillez et conservez. Ne conservez les données qu'aussi longtemps qu'elles sont nécessaires.

 **Échanger correctement**
N'envoyez pas ou ne transférez pas des courriels, des images ou des documents contenant des informations confidentielles de la firme ou du client vers des comptes de messagerie ou des répertoires personnels (hors de la firme), ou vers un utilisateur ou une application non autorisés à l'intérieur ou à l'extérieur de la firme.



Utiliser les actifs technologiques de manière responsable

Nous avons établi des exigences claires d'utilisation acceptable lors de l'interface avec les technologies de la firme. Nous avons la responsabilité de respecter ces exigences afin de préserver l'intégrité des données et des systèmes de notre firme.

Nous avons également l'obligation de comprendre les façons dont nous pouvons aider nos collègues à prévenir les cyberattaques et les violations de données.

Où aller pour obtenir de l'aide

À L'INTERNE SEULEMENT

- Politique relative à la protection des données et des renseignements personnels
- Politique de gestion des données et des documents des clients
- Politique relative à l'utilisation acceptable des technologies
- Politique relative à la sécurité des informations

Nos principes de tous les jours

 **Utiliser la technologie fournie par la firme de manière appropriée**
Utilisez les actifs de la firme pour le travail uniquement et non pour un gain personnel, une activité illégale ou un objectif non autorisé. Protégez les appareils de la firme contre le vol et les dommages.

 **Utiliser des applications approuvées par la firme téléchargées à partir de son magasin d'applications**
Utilisez uniquement des applications de messagerie approuvées par la firme (p. ex., Slack) à des fins professionnelles. S'il est nécessaire d'utiliser des applications de messagerie non approuvées, ces applications ne peuvent être utilisées que pour l'échange d'informations logistiques non confidentielles.

 **Empêcher l'accès non autorisé**
Utilisez des cartes d'accès, des mots de passe ou d'autres codes de sécurité, ainsi que des mesures de sécurité physiques telles que des écrans de confidentialité, ou des verrous de câble informatique. Ne laissez pas d'ordinateurs sans surveillance dans les voitures et prenez d'autres précautions.



RELATIF À LA FIRME

Éviter les conflits d'intérêts

Nous évitons les conflits d'intérêts réels ou perçus qui pourraient placer ou sembler placer les intérêts financiers ou autres de notre firme avant ceux de nos clients.

Nous avons un programme complet en matière de conflits d'intérêts qui vise à les identifier, à les résoudre et à les transmettre à l'échelon supérieur avant qu'un conflit perçu ou réel ne devienne un problème.

Nous gérons des conflits dans les domaines suivants, y compris, mais sans s'y limiter :

Conflits institutionnels : Servir un client dans le cadre d'un mandat où notre firme a un intérêt financier pour une cible, un acquéreur, une solution ou un concurrent du client proposé, par exemple, par le biais d'un accord de partage des revenus, de crédit ou de participation, ou par la participation directe de notre firme à une opération de fusion et d'acquisition potentielle

Conflits d'affaires : Servir l'intérêt d'un client qui pourrait être perçu comme partial ou qui pourrait en fait biaiser ou limiter les conseils ou l'aide fournis à d'autres clients

Conflits financiers : Avoir la propriété d'une entreprise du secteur privé qui est un concurrent ou un fournisseur d'un client ou avoir une relation avec cette entreprise

Conflits de dotation en personnel : Avoir servi un concurrent d'un client, ou servir simultanément un concurrent d'un client, lorsque des informations confidentielles pourraient être utilisées

Conflits d'embauche : Collègues participant à des recommandations ou à des décisions d'embauche impliquant des proches parents, des ami·es ou des partenaires commerciaux anciens ou actuels

Où aller pour obtenir de l'aide

À L'INTERNE SEULEMENT

- Politique relative à la confidentialité et aux conflits liés aux clients
- Politique relative aux activités externes à la Firme
- Politique relative aux conflits d'intérêts organisationnels aux États-Unis

- Norme relative aux relations personnelles
- Politique relative au recrutement et à l'embauche
- Norme sur la participation à des conseils d'administration

Nos principes de tous les jours

- Si vous n'êtes pas certain·e si une situation peut entraîner un conflit ou l'apparence d'un conflit, posez-vous les questions suivantes :
1. Cette situation pourrait-elle influencer ou compromettre mon indépendance, mon objectivité ou mon jugement?
 2. Cette situation pourrait-elle sembler influencer ou compromettre mon indépendance, mon objectivité ou mon jugement pour d'autres personnes (p. ex., des collègues, des clients ou le public)?

Si la réponse est oui à l'une de ces questions, ou si vous n'êtes pas certain·e de la réponse, communiquez avec l'équipe Éthique et conformité ou la ligne [Got a Concern?](#)



RELATIF AUX INDIVIDUS

Éviter les conflits d'intérêts

Nous évitons les conflits d'intérêts réels et perçus à travers l'identification précoce de situations qui pourraient placer ou sembler placer nos intérêts individuels (sociaux, financiers, politiques ou familiaux) avant les intérêts des clients ou de notre firme.

Nous gérons des conflits dans les domaines suivants, y compris, mais sans s'y limiter :

Conflits financiers : Détenzione par un·e collègue d'une entreprise ou d'une entité qui est un concurrent, un fournisseur ou un client de notre firme

Activités extérieures : Toute activité qui pourrait entrer en concurrence avec la firme ou les attentes liées au rôle d'un·e collègue; exercer un·e pression ou créer un malaise au sein de

l'équipe ou du bureau; présenter un risque potentiel pour les informations confidentielles, la propriété intellectuelle ou les outils de McKinsey ou de nos clients, ou créer un risque pour la réputation de la firme.

Nous interdisons les activités comme agir à titre de leader, de consultant·e, d'entrepreneur·e ou d'employé·e d'une organisation qui fournit des services, des fournitures ou de l'équipement à notre firme ou qui est un concurrent de celle-ci.

Nous divulguons les relations personnelles pertinentes

Les relations personnelles peuvent avoir des conséquences imprévues pour nos clients, nos collègues et notre firme. Elles peuvent, en fait ou en apparence, créer un conflit d'intérêts ou une perception de parti pris, menacer notre indépendance ou entraver la prise de décision fondée sur le mérite.

Nous reconnaissons que des relations personnelles, romantiques, physiques, familiales ou autres, peuvent exister ou se développer entre collègues, un·e collègue et un·e client·e que l'on sert, ou un·e collègue et un tiers avec lequel on négocie ou travaille. Certains types de relations doivent être divulgués afin que la firme puisse effectuer une évaluation des risques et établir des mesures de protection au besoin.

Où aller pour obtenir de l'aide

À L'INTERNE SEULEMENT

-  Politique relative à la confidentialité et aux conflits liés aux clients
-  Politique relative aux activités externes à la Firme
-  Politique relative aux conflits d'intérêts organisationnels aux États-Unis

-  Norme relative aux relations personnelles
-  Politique relative au recrutement et à l'embauche
-  Norme sur la participation à des conseils d'administration
-  Politique relative aux investissements personnels

Nos principes de tous les jours

En ce qui concerne les **activités extérieures**, posez-vous les questions suivantes :

1. Est-ce que l'activité ou le temps requis entrera en conflit avec mes responsabilités professionnelles?
2. L'activité peut-elle être considérée comme fournissant des services identiques ou similaires à ceux de notre firme?
3. Cette activité peut-elle être considérée comme identique ou similaire à ce que je fais pour notre firme?
4. Pourrais-je être perçu·e comme étant susceptible d'utiliser des renseignements confidentiels ou de l'équipement ou des systèmes de la firme?

Faire preuve de prudence

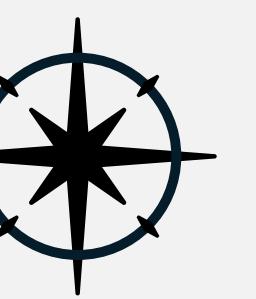
Il est explicitement interdit pour les collègues de s'engager dans une activité qui entraîne l'utilisation non autorisée du nom ou des ressources de la firme.

Obtenir l'approbation

Les activités extérieures nécessitent une approbation ou peuvent être soumises à des exigences supplémentaires conformément à nos politiques.

Divulguer de manière appropriée

Déclarez toutes les activités extérieures et les relations personnelles pertinentes aux ressources humaines.

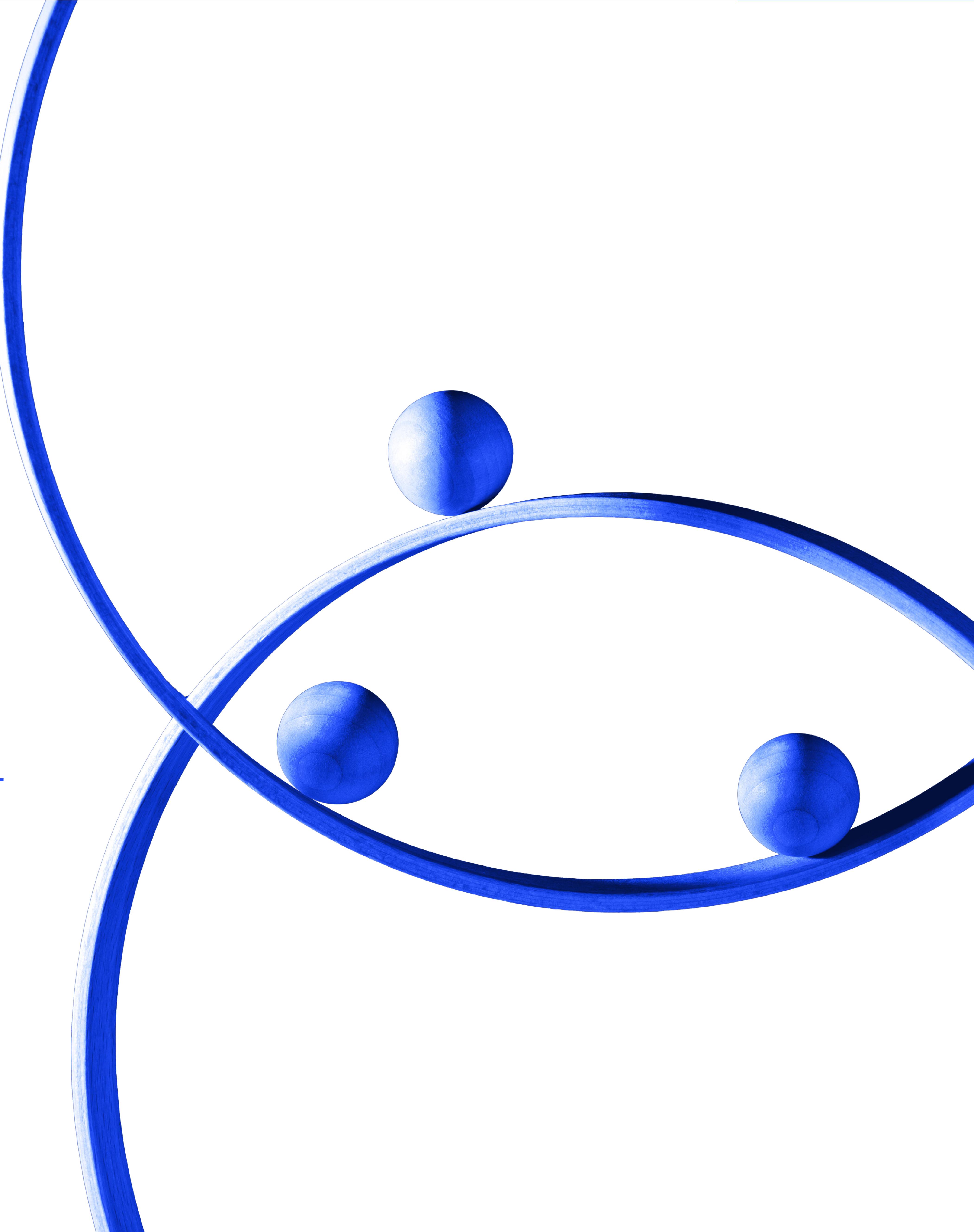


Nous sommes conscient·es de notre impact dans nos collectivités

Promouvoir
l'impact social →

Viser la durabilité
environnementale →

Utiliser l'intelligence
artificielle (IA) de
manière responsable
et éthique →





Promouvoir l'impact social

Nous favorisons l'avènement d'une nouvelle ère de croissance, à la fois durable et inclusive, dans les collectivités du monde entier. Nous alignons nos actifs les plus précieux – nos équipes, nos connaissances et notre expertise – avec des problèmes urgents qui doivent être résolus à l'échelle mondiale. Nous sommes déterminé·es à avoir un impact positif sur les enjeux importants.

Nous menons nos activités commerciales de manière à respecter les valeurs éthiques et à respecter les personnes, les collectivités et l'environnement. Nos actions s'étendent à nos fournisseurs.

Où aller pour obtenir de l'aide

À L'INTERNE SEULEMENT

 [Politique en matière de droits de la personne](#)

 [Politique sur l'approvisionnement durable et l'achat responsable](#)

 [Politique relative à la responsabilité sociale](#)

Nous protégeons les droits de la personne

En aucun cas nous ne tolérons de contribuer, de participer ou de permettre le recours au travail des enfants, au travail forcé ou à l'exploitation, aux conditions de travail forcées ou à l'exploitation, et à la traite des êtres humains. Nous ne ferons pas affaire avec des clients ou des fournisseurs qui s'engagent dans de telles pratiques. Notre engagement à cet égard est énoncé plus en détail dans notre [Déclaration sur les droits de la personne](#).

Nous respectons les lois locales sur le travail et l'emploi

Nous respectons les droits de nos collègues à s'associer librement; à participer à des processus de négociation collective (lorsque la loi applicable le permet); à accepter volontairement les conditions d'emploi, sans contrainte; et à mettre fin à leur emploi avec respect et conformément aux exigences légales locales.

Nous redonnons aux collectivités

Nos collègues ont une longue tradition de soutien des collectivités dans lesquelles ils et elles vivent et travaillent. Grâce aux efforts de bénévolat, aux mandats pro bono et aux dons, nous stimulons l'impact mondial.



Viser la durabilité environnementale

Nous cherchons à réduire l'impact de notre firme sur l'environnement et à soutenir les personnes qui travaillent à améliorer la durabilité environnementale mondiale. Nous nous engageons à atteindre un impact climatique carboneutre d'ici 2050. Notre engagement à cet égard est énoncé plus en détail dans notre [Déclaration sur l'environnement](#).

Nous collaborons avec nos clients et fournisseurs pour améliorer leur impact environnemental. Nous publions des renseignements liés à nos interactions avec nos clients dans notre rapport annuel sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

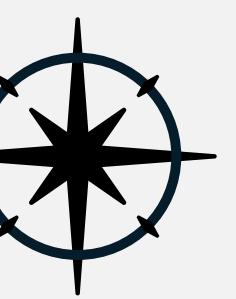
Notre [Code de conduite des fournisseurs](#) reflète notre engagement envers la durabilité. Tous les fournisseurs doivent agir conformément à notre Code de conduite des fournisseurs.

Où aller pour obtenir de l'aide

À L'INTERNE SEULEMENT

-  [Politique en matière d'environnement](#)
-  [Notre rapport ESG](#)

-  [Politique sur l'approvisionnement durable et l'achat responsable](#)



Utiliser l'IA de manière responsable et éthique

En tant que leaders d'opinion mondiaux·les, nous accordons la priorité à l'IA responsable, durable et inclusive pour nos clients et pour nous-mêmes. Nous développons, concevons, déployons, utilisons et exploitons des systèmes d'IA qui soutiennent nos valeurs organisationnelles et qui sont ancrés dans les valeurs humaines fondamentales, l'éthique et le droit.

Nous nous concentrons sur l'adoption responsable et éthique de l'IA. Nous gardons à l'esprit les risques, tels que les résultats biaisés ou non fiables, les risques liés à la confidentialité et les risques liés aux fournisseurs. À cette fin, nous visons à développer des systèmes fiables, axés sur l'humain, sécurisés, résilients et documentés.

Notre approche de l'IA responsable met l'accent sur la surveillance humaine appropriée pour assurer des résultats fiables et dignes de confiance.

Dans un paysage en constante évolution avec des systèmes qui progressent rapidement, nous nous engageons à apprendre et à évoluer en permanence pour adapter notre approche aux progrès de l'IA, aux réglementations émergentes et aux meilleures pratiques.

Où aller pour obtenir de l'aide

À L'INTERNE SEULEMENT

 [Principes d'IA responsable](#)

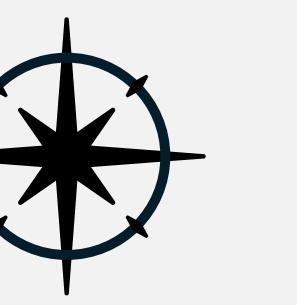
 [Normes d'IA responsable](#)

 [Lignes directrices sur l'IA générative](#)

Nos principes de tous les jours

 **Respecter les principes d'IA responsable de notre firme**
Si vous travaillez sur une initiative qui implique le développement d'algorithmes, de modèles prédictifs ou d'autres formes d'IA, respectez les principes d'IA responsable de notre firme. Ce faisant, vous nous aiderez à gérer les risques de manière appropriée et à développer des systèmes d'IA fiables qui sont conformes aux lois applicables et aux normes de l'industrie en vigueur.

 **Demandez conseil :**
Si vous avez des questions liées à l'IA du service à la clientèle, veuillez communiquer avec [CORE](#). Pour toute autre question ou si vous avez besoin d'aide concernant l'utilisation responsable de l'IA, veuillez communiquer avec [Ask Risk](#).



Nous nous respectons les un·es les autres

Maintenir une
méritocratie inclusive,
respectueuse et
bienveillante →

Ne jamais se livrer à du
harcèlement ou à de
la discrimination →

Communiquer
de manière
responsable →

Travailler en
toute sécurité →





Maintenir une méritocratie inclusive, respectueuse et bienveillante

Nous favorisons et préservons l'inclusion dans toutes les facettes de notre firme. Notre firme est composée de personnes issues de divers horizons, avec des perspectives, des styles de travail et des domaines d'expertise variés. Notre culture inclusive garantit que nous présentons le point de vue le plus engageant, le plus réfléchi et le plus complet sur les problèmes et les occasions les plus difficiles pour nos clients.

Nous nous engageons à maintenir une culture fondée sur le mérite. Notre culture attire et motive des personnes de grand talent. Nous équilibrions les défis et les rigueurs d'une méritocratie avec soin et respect pour tous·tes nos collègues. Cette attention et ce respect s'étendent à nos clients, à nos fournisseurs et à leurs employées.

Nous nous efforçons de verser à tous·tes nos collègues un salaire décent et de maintenir l'équité salariale.

Notre engagement envers la diversité et l'inclusion est davantage détaillé [ici](#).

Où aller pour obtenir de l'aide

À L'INTERNE SEULEMENT

 Politique contre la discrimination et le harcèlement

Nos principes de tous les jours

-  **Traiter tout le monde avec respect**
Le fait de se traiter les un·es les autres avec respect favorise un sentiment d'appartenance. Cela favorise un environnement où nous nous sentons tous·tes libres d'agir de façon authentique et créative.
-  **S'impliquer avec les autres**
Encouragez, sollicitez et écoutez les différentes perspectives, opinions et expériences de nos collègues. Sachez que votre voix compte et donnez vos idées.
-  **Engagez-vous à honorer notre méritocratie inclusive, respectueuse et bienveillante**
Donnez et recevez de la rétroaction. Faites activement du compagnonnage envers les autres. Résolvez les problèmes de manière collaborative et non hiérarchique. Soyez conscient·e de la façon dont vos actions affectent les autres et notre firme. Tenez-vous mutuellement responsables.



Ne jamais se livrer à du harcèlement ou à de la discrimination

Nous interdisons toute forme de discrimination, de harcèlement, d'intimidation ou de toute autre conduite offensante envers toute personne basée sur la race, la couleur, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'état matrimonial, la grossesse, l'âge, le handicap, l'origine nationale ou ethnique, le statut de service militaire, la citoyenneté ou d'autres caractéristiques.

Nous interdisons également tout comportement qui rend l'environnement de travail hostile, intimidant ou offensant pour les collègues.

Nous nous conformons aux lois des pays dans lesquels nous exerçons nos activités et nous attendons de tous·tes nos collègues qu'ils et elles en fassent de même. Nos politiques peuvent aller au-delà de ce qui est exigé par la loi; il est possible d'enfreindre une politique même si aucune loi n'a été violée.

Où aller pour obtenir de l'aide

À L'INTERNE SEULEMENT

-  Politique contre la discrimination et le harcèlement
-  Politique relative au recrutement et à l'embauche

Nos principes de tous les jours

 **Prendre des décisions fondées sur le mérite**
Embachez, retenez, évaluez, faites progresser et choisissez des personnes en fonction de leurs aptitudes, de leurs compétences avérées, de leur expertise, de leurs réalisations et d'autres mérites, tels que l'adhésion à nos valeurs.

 **Favoriser un environnement respectueux**
Créez et maintenez des attentes et un ton inclusifs et respectueux au sein de vos équipes et avec vos pairs. Indiquez clairement que toute conduite non conforme à ces attentes n'est pas autorisée.



Communiquer de manière responsable

Ce que nous écrivons et disons est important. Il s'agit d'une trace durable de notre professionnalisme, de notre intégrité et de notre impact, ou de l'absence de ces éléments.

Nous avons tous·tes un rôle à jouer dans la protection de nos clients et de notre firme en nous assurant que nous communiquons de manière réfléchie et professionnelle. Nous nous attendons à ce que tous·tes les membres de la firme fassent preuve de jugement lorsqu'ils et elles utilisent les médias sociaux ou y publient du contenu.

Avant de communiquer au nom de notre firme, d'interagir avec les médias ou de publier du matériel, vous devez obtenir l'approbation de notre équipe Communications externes ou de notre équipe Publications.

Où aller pour obtenir de l'aide

À L'INTERNE SEULEMENT

-  Politique contre la discrimination et le harcèlement
-  Politique relative aux communications externes

Nos principes de tous les jours

Maintenir la confidentialité

Gardez toujours la confidentialité à l'esprit lorsque vous communiquez à l'interne et à l'externe. Évitez de discuter des informations exclusives ou confidentielles d'un client ou de la firme, ou d'un mandat de notre firme auprès d'un client, avec des membres de la firme ou d'autres personnes qui n'ont pas besoin d'en avoir connaissance.

Être conscient·e

Tenez compte de la façon dont vos communications peuvent être perçues. Même si vous ne mentionnez pas notre firme, vos paroles peuvent être attribuées à celle-ci.

Interagir de manière réfléchie

Lorsque vous publiez (p. ex., sur les médias sociaux) ou communiquez sous quelque forme que ce soit (par courriel, message instantané, message texte, téléphone), réfléchissez et faites attention à ce que vous écrivez et dites. Parce que nous sommes une firme mondiale, n'oubliez pas que l'humour, les images et l'argot peuvent être perçus comme offensants pour les autres dans différentes parties du monde.

Transférer les demandes des médias

Ne répondez pas directement aux demandes des médias; envoyez-les à l'équipe mondiale Relations avec les médias.



Travailler en toute sécurité

Nous sommes tous·tes responsables de créer et de maintenir une culture qui optimise la santé, le bien-être et la sécurité au travail.

Nous avons des ressources en place pour prioriser votre soutien, y compris (liens internes seulement) :

➤ **Sécurité de la firme** →

Ce service est disponible pour fournir des conseils et des recommandations sur les questions de sûreté et de sécurité

➤ **Mind Matters** →

Offre du soutien en santé mentale et d'autres ressources

➤ **Le programme de l'Ombudsman** →

Ce service est disponible pour aider à réfléchir aux options possibles pour résoudre un problème et pour identifier d'autres ressources pour aider à le résoudre

Veuillez noter que même si vous pouvez demander conseil à partir de ces ressources, ce recours ne constitue pas une notification à la firme pour que nous puissions enquêter ou prendre des mesures.

Où aller pour obtenir de l'aide

À L'INTERNE SEULEMENT

 Norme relative à la violence sur le lieu de travail

Nos principes de tous les jours

➤ **Assurer votre sécurité et celle des autres**

Participez aux formations ou aux exercices requis et signalez les incidents ou les dangers. La violence et les menaces sont interdites. Ne travaillez pas et ne participez pas à des activités professionnelles ou à des événements liés au travail ou commandités par le travail lorsque vous êtes sous l'effet de drogues ou d'alcool.

➤ **Ne pas fermer les yeux**

Si vous croyez que le comportement d'un·e collègue, d'un·e gestionnaire ou d'un·e client·e crée des risques, vous devez en parler. Cela peut être fait en parlant directement à la personne, en parlant à la direction ou par l'intermédiaire de canaux officiels de la firme comme la ligne [Got a Concern?](#)

➤ **Tirer parti des ressources pour assurer votre sécurité**

Que vous soyez sur le site d'un client, en déplacement ou au bureau, n'oubliez pas de tirer parti des ressources disponibles pour vous aider à rester en sécurité au travail.



Nous nous engageons à faire les bons choix

Ne jamais se livrer à
des pots-de-vin ou
à de la corruption →

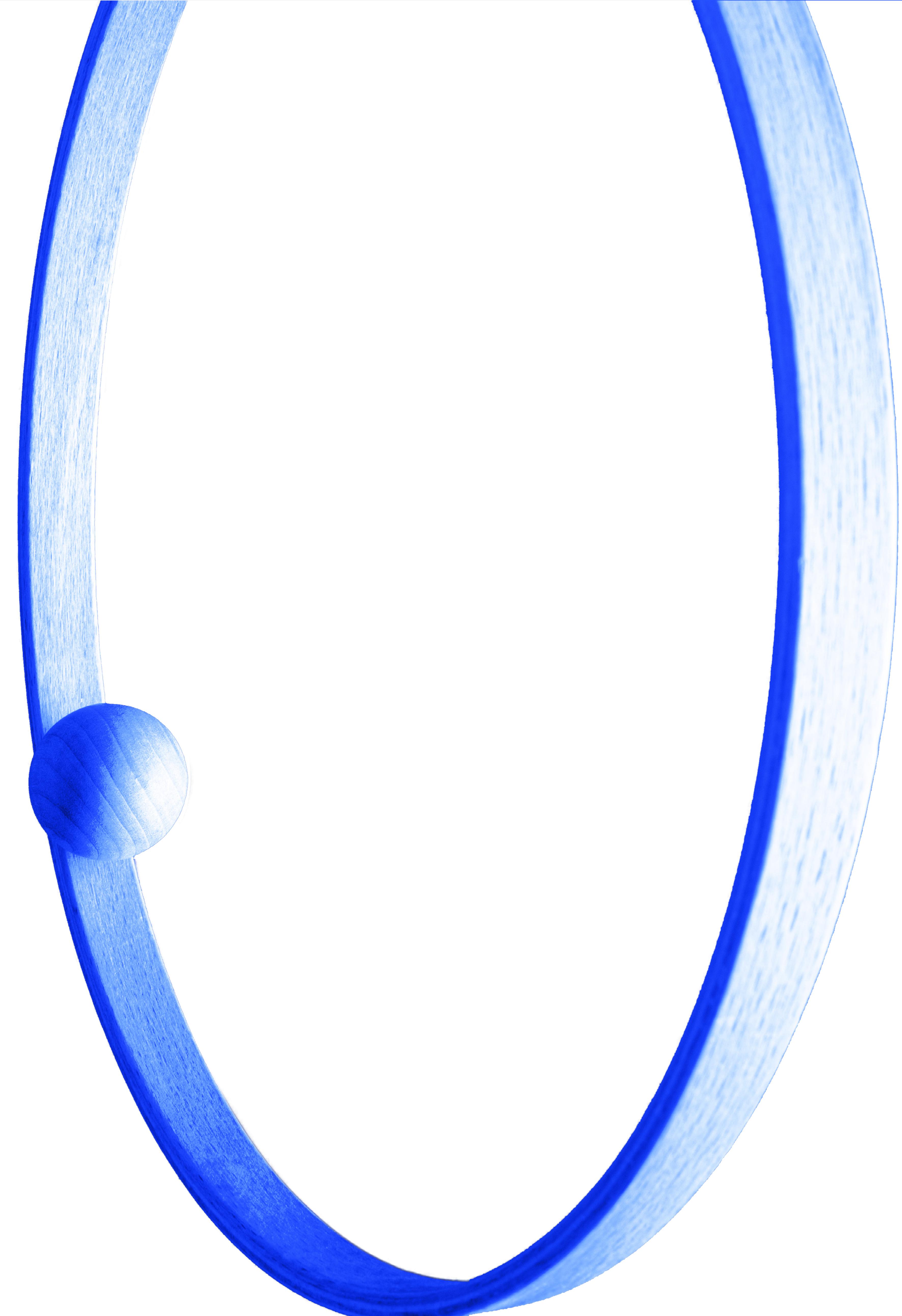
Interagir
correctement avec
les représentant·es
du gouvernement →

Respecter
les contrôles
commerciaux
et les sanctions →

Faire preuve d'une
concurrence loyale →

Protéger la vie privée
individuelle →

Tenir des dossiers
complets et exacts →





Ne jamais se livrer à des pots-de-vin ou à de la corruption

Notre règle en matière de corruption est simple : nous n'offrons pas, ne promettons pas, n'acceptons pas, et ne payons pas de pots-de-vin sous quelque forme que ce soit ou de quelque valeur que ce soit, à qui que ce soit et nous n'en sollicitons ou n'en acceptons pas.

Nous ne nous livrons à aucune forme de corruption, y compris pour obtenir des mandats ou des avantages indu pour notre firme, ni à la fraude ou au blanchiment d'argent, et nous n'autoriserons, ne demanderons ni n'aiderons jamais un tiers à le faire en notre nom.

Où aller pour obtenir de l'aide

À L'INTERNE SEULEMENT

 Politique anticorruption

Qu'est-ce qu'un pot-de-vin?

Un pot-de-vin consiste à offrir de payer, à payer, à promettre de payer, à autoriser le paiement ou à recevoir de l'argent ou quoi que ce soit de valeur pour influencer indûment tout acte ou toute décision ou pour obtenir tout autre avantage indu pour obtenir ou conserver des mandats.

Les pots-de-vin peuvent prendre de nombreuses formes.

Les pots-de-vin ne se limitent pas au versement d'argent comptant. Un pot-de-vin peut être tout objet de valeur et peut comprendre des cadeaux, des voyages, des repas, des divertissements, des offres d'emploi, des dons de bienfaisance, des contributions politiques ou tout autre type d'avantage préférentiel.

Nos principes de tous les jours

 **Faire preuve de prudence lorsque vous interagissez avec des tiers**
N'incitez pas un tiers ou ne lui demandez pas d'adopter une conduite qui n'est pas autorisée en vertu de nos politiques. Assurez-vous que toutes les procédures d'intégration sont suivies, y compris la diligence raisonnable, et que toutes les approbations sont obtenues avant de travailler avec un tiers.

 **Obtenir l'approbation**
Respectez nos procédures d'approbation préalable en matière d'anticorruption et obtenez les approbations nécessaires de l'équipe Éthique et conformité lorsque vous offrez ou donnez quoi que ce soit de valeur à des non membres de la firme ou que vous recevez quelque chose.

 **Ne pas effectuer de paiements de facilitation**
Ne payez pas de frais non publiés pour accélérer les actions administratives de routine du gouvernement, par exemple, des visas, des permis et des approbations.



Interagir correctement avec les représentant·es du gouvernement

Notre travail peut impliquer des interactions avec des représentant·es du gouvernement. Ces interactions doivent toujours être menées avec intégrité et professionnalisme et doivent être conformes aux valeurs de notre firme et aux lois applicables.

Où aller pour obtenir de l'aide

À L'INTERNE SEULEMENT

-  [Lobbyisme et interactions avec les représentant·es du gouvernement](#)
-  [Politique anticorruption](#)

Vous interagissez avec un·e représentant·e du gouvernement si vous interagissez avec :

- Une personne qui occupe ou est candidate à une fonction publique, qu'elle soit élue, nommée ou autrement occupant un tel rôle
- Un·e employé·e, un·e fonctionnaire ou un·e membre d'un gouvernement, d'un parti politique, d'une organisation internationale publique (p. ex., la Banque mondiale) ou d'une entreprise appartenant à l'État ou liée à l'État.
- Un·e membre d'un organisme législatif ou un·e membre de son personnel

En tant que membres de la firme, nous ne sommes pas autorisé·es à :

- Nous livrer à du lobbyisme au nom des clients
- Négocier au nom des clients avec des représentant·es du gouvernement
- Agir à titre de conseiller·ère indépendant·e auprès d'un client afin de satisfaire aux exigences réglementaires pour une évaluation ou un rapport indépendant

Nos principes de tous les jours



Obtenir l'approbation

Si vous interagissez avec un·e représentant·e du gouvernement dans le cadre de mandats ou d'activités de connaissances avec des clients du secteur privé, votre travail doit être examiné et approuvé par le Comité des risques liés au service client (CSRC) et effectué en coordination avec les équipes Affaires publiques et Communications externes de la firme.



Respecter les exigences d'approbation préalable

Fournir quoi que ce soit de valeur aux représentant·es du gouvernement comporte un risque accru. Suivez les exigences d'approbation préalable de notre Politique anticorruption.



Ne pas faire de lobbyisme

Ne faites pas de lobbyisme au nom de nos clients. Le lobbyisme au nom de notre firme n'est autorisé que lorsqu'il est effectué par notre leader des Affaires publiques, notre directeur·trice de la gestion des risques, notre avocat·e général·e (ou son/sa délégué·e) et le/la président·e de notre Comité Risque, audit et gouvernance.



Respecter les contrôles commerciaux et les sanctions

Nous exerçons nos activités partout dans le monde et notre influence est mondiale. Qu'il s'agisse d'un partenariat avec un client, d'un travail dans nos bureaux ou de l'intégration d'un fournisseur, nos interactions peuvent impliquer la circulation de services, d'informations et de technologies au-delà des frontières internationales. Ce faisant, nous nous conformons aux règles qui régissent le commerce international.

Où aller pour obtenir de l'aide

À L'INTERNE SEULEMENT

 Politique relative au contrôle du commerce international

 Politique concernant les voyages et le remboursement des frais professionnels

 Politique relative aux collaborateur·trices et travailleur·euses externes interagissant avec les clients

 Politiques sur les déplacements

Nos principes de tous les jours

Être conscient·e

Comprenez et sachez si les contrôles des exportations et des importations ou les sanctions ont ou pourraient avoir un impact sur vos mandats, vos relations avec les fournisseurs, les activités de la firme ou vos déplacements. Le non-respect de ces règles par inadvertance pourrait entraîner de graves conséquences, y compris des poursuites judiciaires.

Suivre notre processus d'évaluation des risques

Obtenez toujours les approbations par l'entremise de notre outil d'évaluation des risques avant de communiquer avec un client ou lors d'un changement de portée d'une étude.



Faire preuve d'une concurrence loyale

Nous nous engageons à respecter les lois antitrust et les lois sur la concurrence.

Nous ne nous engageons pas dans des activités anticoncurrentielles et n'aidons pas les clients à s'y engager.

Que sont les activités anticoncurrentielles?

Établir des accords anticoncurrentiels qui comprennent, sans s'y limiter, la fixation de prix, le truquage d'offres, l'établissement de résultats ou un accord de non-maraudage d'employé·es.

Partager des renseignements sensibles sur le plan concurrentiel, comme les tarifs, les frais, les conditions, les soumissions, les coûts et les stratégies commerciales ou de rémunération.

Si vous ne savez pas si une activité est considérée comme anticoncurrentielle, veuillez consulter les politiques correspondantes ou communiquer directement avec l'équipe Éthique et conformité.

Où aller pour obtenir de l'aide

À L'INTERNE SEULEMENT

-  Politique relative aux lois antitrust et lois sur la concurrence
-  Politique relative au recrutement et à l'embauche

Nos principes de tous les jours

 **Recruter et retenir adéquatement**
Ne concluez pas d'ententes de non-divulgation, ne fixez pas les niveaux de rémunération ou ne partagez pas de renseignements sensibles sur l'emploi et la rémunération avec des entreprises avec lesquelles nous sommes en concurrence pour les talents.

 **Donner des conseils judicieux**
Assurez-vous que vos conseils sont conformes aux lois antitrust et aux lois sur la concurrence. Ne conseillez pas et n'aidez pas les clients à partager indûment des renseignements sensibles sur le plan concurrentiel, à conclure des accords anticoncurrentiels ou à abuser d'une position dominante sur le marché.



Protéger la vie privée individuelle

Nous respectons les normes les plus élevées en matière de confidentialité et de protection des données personnelles dans le monde entier. Cela signifie que nous traitons toutes les données personnelles de manière éthique et responsable.

Nous ne recueillons que les données personnelles dont nous avons besoin, nous les utilisons équitablement et de manière transparente, et nous les supprimons de manière sécurisée lorsqu'elles ne sont plus nécessaires. Tout en maintenant des mesures de protection robustes contre l'utilisation ou l'accès non autorisé, nous respectons les droits et les demandes des personnes en matière de confidentialité.

Où aller pour obtenir de l'aide

À L'INTERNE SEULEMENT

- Politique relative à la protection des données et des renseignements personnels
- Politique relative à la sécurité des informations et des renseignements personnels
- Politique relative à l'utilisation acceptable des technologies

Nos principes de tous les jours

-  **Recueillir des informations de manière responsable**
Ne demandez que les données personnelles dont vous avez réellement besoin et expliquez aux personnes pourquoi vous en avez besoin et comment vous les utiliserez. N'utilisez les données qu'aux fins prévues initialement.
-  **Partager avec modération**
Ne divulguez vos données personnelles ou celles de toute autre personne que si nécessaire, et uniquement aux personnes qui ont besoin de les connaître.
-  **Protéger avec soin**
Utilisez toujours des outils et des systèmes sécurisés et approuvés par la firme pour recueillir, stocker, utiliser ou échanger des données personnelles.
-  **Signaler rapidement**
Si vous soupçonnez ou apprenez que les données personnelles ou la confidentialité d'une personne sont à risque, suivez [ces instructions](#) pour le signaler immédiatement.



Tenir des dossiers complets et exacts

Des registres commerciaux, financiers et comptables complets et exacts sont essentiels à la gestion efficace de notre firme et au respect des obligations réglementaires et autres. Nous saisissons en temps utile des informations véridiques, exactes, lisibles et complètes dans les systèmes d'archivage et les dossiers de notre firme (y compris les notes de frais, les dossiers de facturation des clients, les rapports réglementaires ou autres rapports financiers, et les dossiers de mandats des clients).

Où aller pour obtenir de l'aide

À L'INTERNE SEULEMENT

-  Politique de gestion des données et des documents des clients
-  Politique relative à la divulgation de renseignements financiers à la tarification et aux arrangements en matière d'honoraires

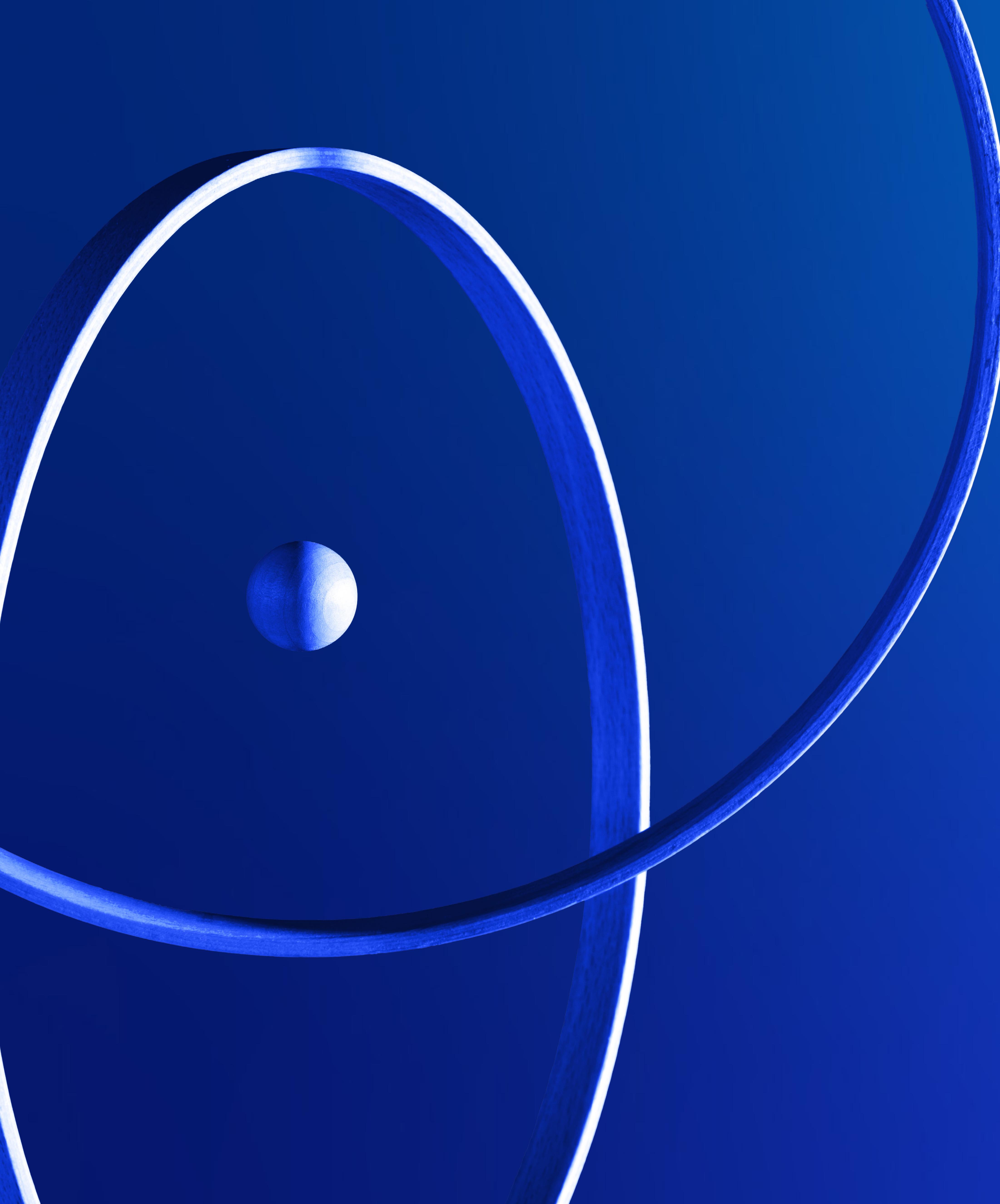
-  Politique concernant les voyages et le remboursement des frais professionnels
-  Politique sur l'immigration

Nos principes de tous les jours

 **Obtenir les documents de voyage appropriés**
Dès que vous pensez devoir voyager, communiquez avec un·e coordonnateur·trice, Admissibilité à la mobilité et à l'immigration (MIE) dans votre pays de destination pour obtenir des conseils sur l'autorisation dont vous pourriez avoir besoin. Ne voyagez pas à l'extérieur de votre pays d'origine à moins d'avoir obtenu toutes les autorisations et tous les documents requis.

 **Être un·e intendant·e des ressources des clients et de la firme**
Facturez les clients avec exactitude pour les honoraires et les dépenses, conformément aux modalités des mandats. Demandez un remboursement pour les frais professionnels légitimes seulement.

 **Archiver en temps opportun**
Archivez en temps opportun les dossiers de mandats des clients dans les systèmes de la firme, comme FinalDocs.



Outils pour
naviguer dans
les moments
difficiles et
quotidiens

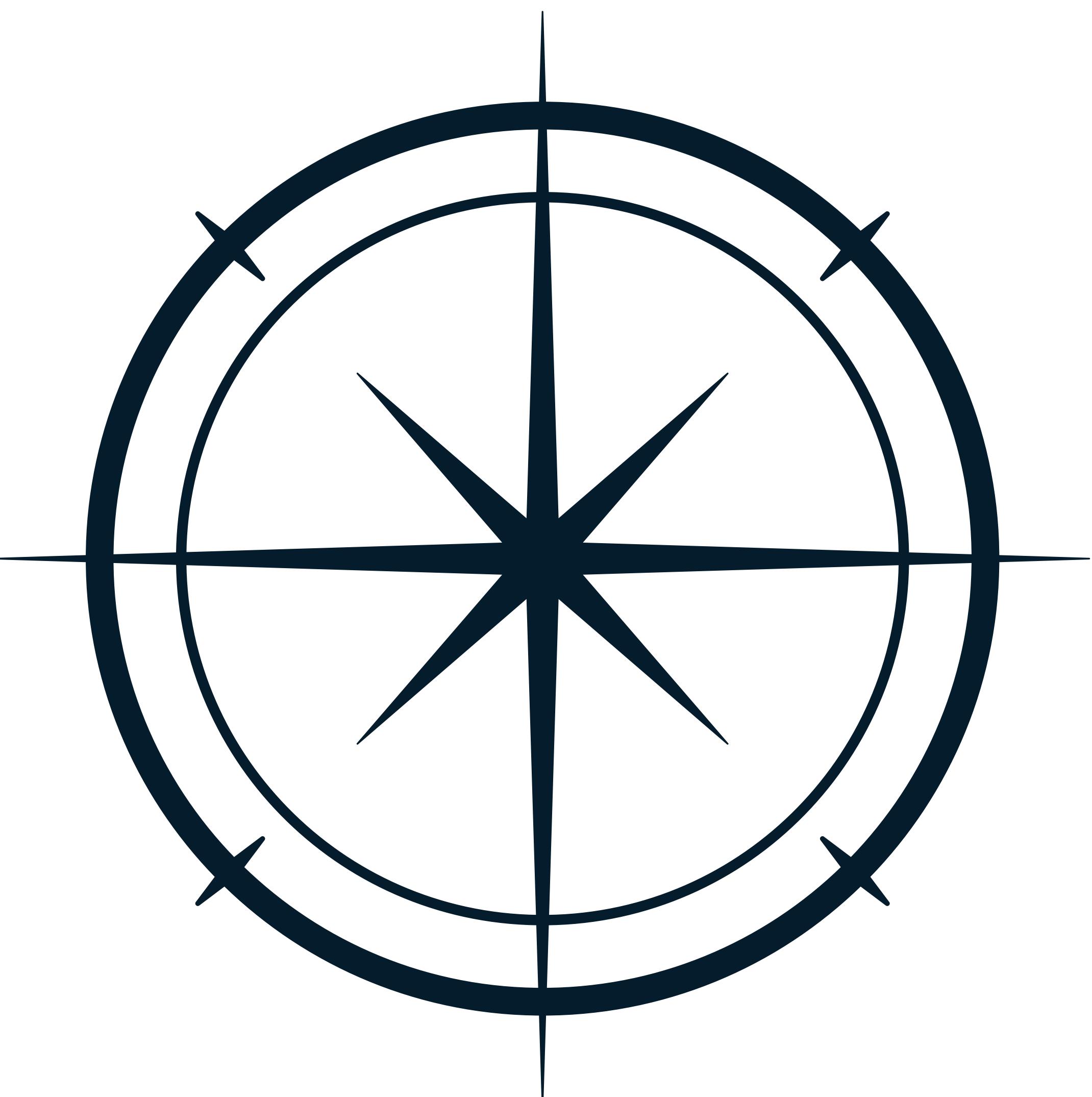


Boussole

La boussole est un outil conçu pour guider chacun·e d'entre nous vers des décisions judicieuses lorsque des situations incertaines ou difficiles se présentent.

La raison d'être, la mission et les valeurs de notre firme

La direction ultime que nous suivons lorsque nous naviguons dans les choix, même lorsque nous sommes confronté·es à des défis ou à des distractions : notre véritable compas



Compétences d'intégrité

Les comportements que nous adoptons chaque jour pour mettre nos valeurs en pratique

Canaux de signalement

Les endroits vers lesquels nous nous tournons lorsque nous devons poser des questions, soulever une préoccupation ou faire un signalement

Raisonnement éthique

Le processus que nous utilisons pour faire des choix lorsque nous sommes confronté·es à des dilemmes

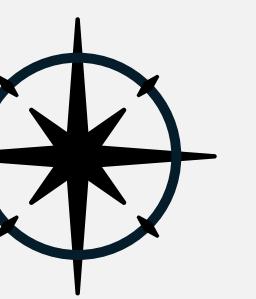
Nos principes de tous les jours

Quand l'utiliser

Consultez la boussole lorsque vous vous trouvez dans des situations incertaines; partagez-la avec vos équipes comme mécanisme pour vous aider dans vos interactions quotidiennes.

Comment l'utiliser

Commencez toujours en mettant l'accent sur la raison d'être, la mission et les valeurs de notre firme. Utilisez les compétences d'intégrité et le raisonnement éthique lors de la prise de décisions. Et, si les événements « tournent mal », utilisez des canaux de signalement dédiés pour signaler les problèmes.



Compétences d'intégrité

Les compétences d'intégrité sont un ensemble de comportements fondamentaux attendus de chacun·e d'entre nous.



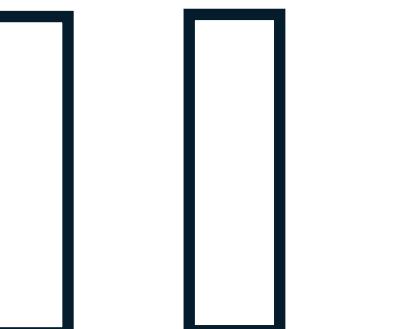
Soyez conscient·e

Connaissez et comprenez *notre Code*, les politiques et les normes de notre firme et la loi



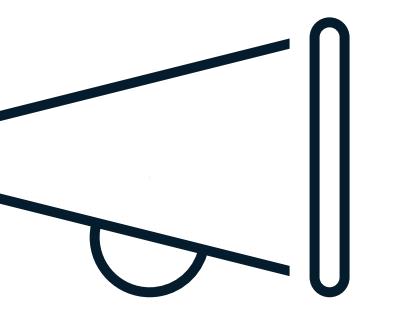
Donnez l'exemple

Assimilez, engagez-vous et incarnez *notre Code*, les politiques et normes de notre firme et la loi au quotidien



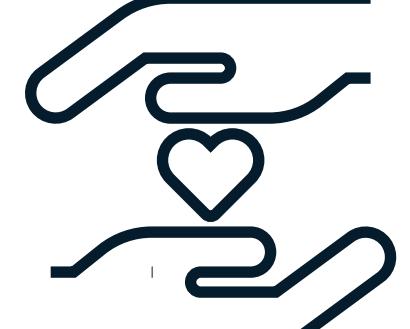
Appuyez sur pause

En cas d'incertitude, demandez conseil avant de procéder afin d'éviter les conséquences imprévues et de prendre des décisions éclairées et éthiques



Exprimez-vous

Soulevez ouvertement vos questions et vos préoccupations et adoptez une position active en signalant un comportement non conforme à *notre Code*, aux politiques et aux normes de notre firme et à la loi



Créez un espace

Favorisez et créez des environnements où les collègues et les clients sont à l'aise de s'exprimer

Nos principes de tous les jours

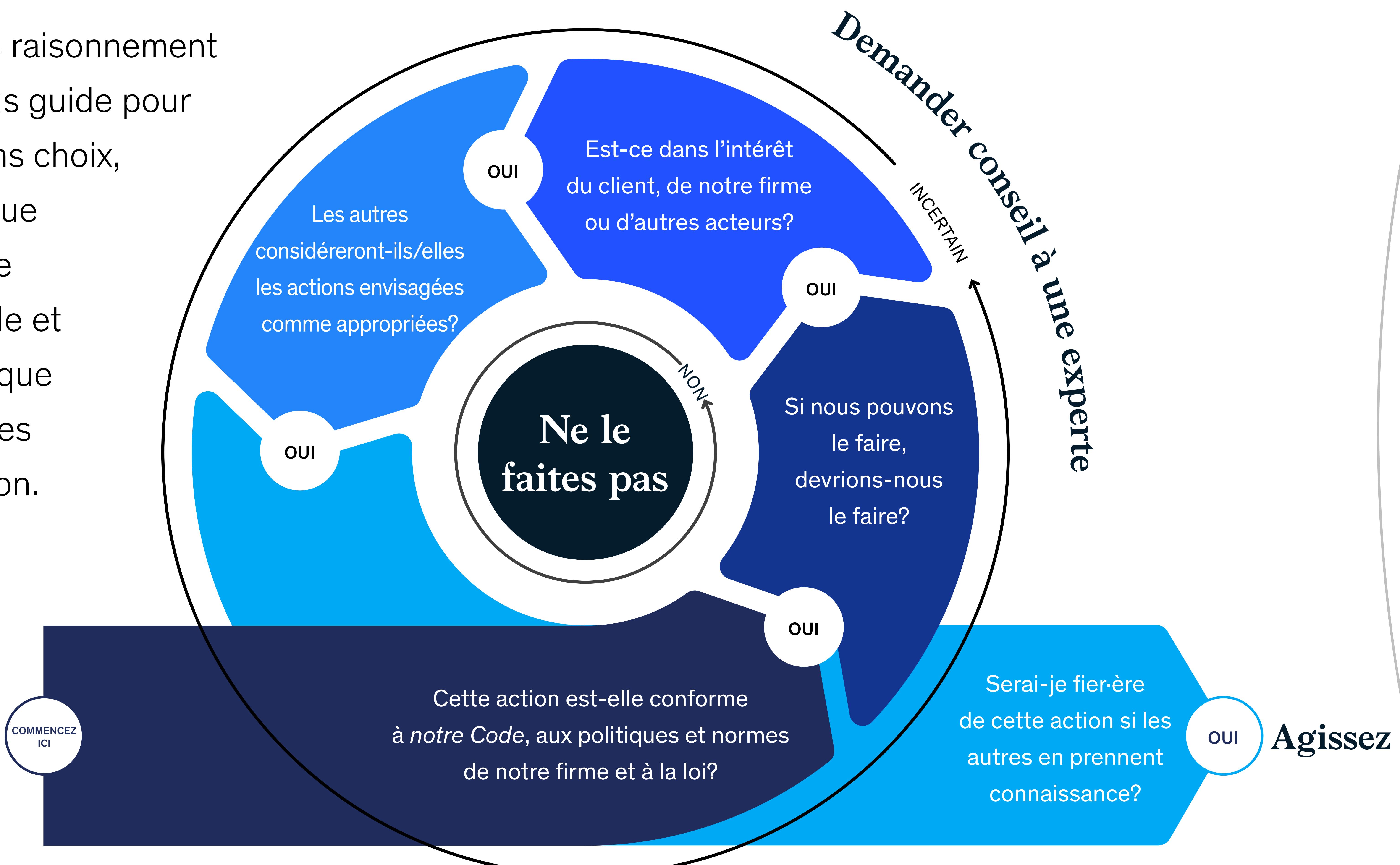
 **Quand faire preuve de ces comportements**
Faites preuve de ces comportements dans vos interactions quotidiennes entre vous, avec les clients et avec d'autres personnes.

 **Comment utiliser ces comportements**
Gardez-les à l'esprit lorsque vous traversez des moments banals ou difficiles; faites-y appel régulièrement; mettez-les en pratique au sein de vos équipes et avec vos collègues.



Cadre de raisonnement éthique

Le cadre de raisonnement éthique nous guide pour faire les bons choix, même lorsque personne ne nous regarde et surtout lorsque nous sommes sous pression.



Nos principes de tous les jours

- Quand l'utiliser**
Reposez-vous sur ce cadre lorsque vous êtes confronté·es à une situation, une action ou une décision incertaine ou difficile.
- Comment l'utiliser**
Faites une pause pour évaluer si vous devez procéder, si vous devez demander conseil à un·e expert·e ou si vous devez repenser vos prochaines étapes. Demandez conseil à un·e expert·e de l'équipe Éthique et conformité, du service juridique de McKinsey, des RH et d'autres fonctions de la firme en cas d'incertitude.



Rétroaction

Nous accueillons favorablement les commentaires et les suggestions sur la façon dont nous pouvons améliorer *notre Code*. Si vous pensez que quelque chose manque ou peut être amélioré, veuillez nous en informer en écrivant à l'équipe **Éthique et conformité**.



***Notre Code* a été approuvé par notre Conseil d'administration (SHC) et bénéficie de son soutien complet.**

Tous·tes les collègues sont tenu·es de connaître, de comprendre *notre Code*, de s'y engager et de s'y conformer, et nous attendons d'autres personnes travaillant à notre demande, comme les sous-traitants, les conseiller·ères et les fournisseurs, qu'ils et elles agissent d'une manière conforme à *notre Code*. Les collègues qui enfreignent *notre Code* feront l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. Chaque fois que vous voyez, soupçonnez ou découvrez une activité qui enfreint *notre Code*, les politiques et normes de notre firme ou la loi, vous avez le devoir de signaler votre préoccupation.

En tant que collègues de McKinsey, nous sommes tenu·es de toujours faire preuve de bon jugement professionnel et d'agir avec intégrité, indépendamment de l'existence d'une politique qui interdit un comportement spécifique.

Date d'entrée en vigueur : 7 novembre 2023



Notre Code de Conduite - Attestation

Je comprends mon obligation de lire, de comprendre et de respecter les attentes de notre Code de Conduite (notre Code).

Je comprends également que:

- Enfreindre notre Code peut entraîner des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'à la cessation d'emploi.
- Si je prends connaissance d'une violation réelle ou potentielle de notre Code, des politiques et normes de la Firme, ou de la loi, j'ai l'obligation de la signaler.
- Si j'ai un doute sur la conduite appropriée à suivre, j'ai l'obligation de demander des conseils auprès des expert·es des fonctions de la Firme (p. ex., équipe Éthique et Conformité, équipe RH, équipe juridique de McKinsey).